

03/2003 : AMM européenne Ytracis[®] (chlorure d'Yttrium-90 pour le marquage de molécules vectrices).

07/2003 : Avis HAS-CT Ytracis[®] / La commission ne peut se prononcer sur le niveau de SMR et ASMR rendu par le chlorure d'yttrium seul.

01/2004 : AMM européenne pour la molécule vectrice **Zevalin[®]** marqué à l'yttrium-90 dans le traitement du LNH folliculaire de l'adulte à cellules B CD20+, en rechute ou réfractaire après traitement par le rituximab.

07/2004 : Avis HAS-CT Zevalin[®] : SMR important, ASMR III.

05/2005 : Inscription sur la liste en sus de Zevalin[®] et Ytracis[®].

01/2006 : AMM européenne Yttriga[®] (⁹⁰Y pour le marquage de molécules vectrices)

05/2008 : Extension d'AMM de Zevalin[®] dans le traitement de consolidation après induction de rémission du lymphome folliculaire non traité antérieurement.

12/2014 : Avis HAS-CT Yttriga[®] / SMR non évaluable. En l'absence d'étude comparative Yttriga-molécule vectrice versus Ytracis-molécule vectrice, l'ASMR d'Yttriga par rapport à Ytracis ne peut pas être évaluée.

03/2015 : Inscription liste en sus Yttriga[®].